

Yerville, le 28 juillet 2020



Y E R V I L L E  
*N o r m a n d i e*

Madame, Monsieur,

Vous avez été récemment informés par la Communauté de communes Plateau de Caux Doudeville – Yerville de l'augmentation de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour cette année. Celle-ci se chiffre à 20% et est due en grande majorité à la mauvaise réalisation du tri sélectif.

Cette problématique inflige une double peine : un refus de prise en charge des déchets recyclables par le centre de tri et une incinération coûteuse. En effet, les sacs blancs sont réservés aux ordures ménagères et vont à BRAMETOT pour valorisation énergétique et enfouissement. Les sacs jaunes sont destinés au tri sélectif et sont triés au HAVRE. Le mauvais tri entraîne un rejet des déchets recyclables au HAVRE, ce qui représente un coût pour la collectivité, auquel s'ajoute une perte de recettes chiffrée à plusieurs centaines de milliers d'euros.

Auparavant, vous deviez vous rendre aux conteneurs de tri sélectif. Or, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, et pour plus de confort, l'ensemble de vos déchets est collecté à votre porte. Pourtant, on comptait à l'époque 15% de mauvais tri, contre 40% désormais.

Si malgré cette explication un doute persiste quant à la réalisation du tri, je vous prie de mettre les déchets dans le sac d'ordures ménagères c'est-à-dire le sac blanc.

Je compte sur votre compréhension et votre sérieux afin d'éviter une nouvelle hausse de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, qui impacte même les plus disciplinés d'entre nous, et dans une démarche écologique de sauvegarde et de respect de notre planète.

*Cordialement*

Le Maire



Thierry LOUVEL